

## Bulletin Municipal d'Information



# L'équipe municipale vous souhaite une



#### Le PLU bientôt approuvé

Le Commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 août au 17 septembre 2018.Les documents sont disponibles sur le site de la mairie. La dernière étape sera son approbation lors d'un prochain Conseil Municipal.

#### Recensement 2019

Il aura lieu du 17 janvier au 16 février prochain. Merci de réserver le meilleur accueil à notre coordonnatrice et à nos 3 agents recenseurs. dont voici les photos

#### de gauche à droite :

Catherine BOITTIN, agent recenseur Julie CHIRVECHES, agent recenseur Anne-Rose LECONTE, coordonnatrice Guylène ROY, agent recenseur





#### Le mot du Maire



Chers Montesquivaines, chers Montesquivains,

C'est encore une fois avec grand plaisir que je m'adresse à vous en ce moment si particulier de l'année.

Je ne sais si vous avez le même sentiment que moi, mais j'ai l'impression qu'un livre de papier est en train de se fermer pour laisser place à une communication virtuelle qui ne laissera aucune trace de notre histoire.

Alors que nous avons de plus en plus besoin de connâitre d'où nous venons pour savoir où l'on va, nous perdons nos repères et nous n'aurons plus le moyen de trouver une seule empreinte de notre passé!

Nous sommes entrés, il y a quelques années déjà, dans une période où tout s'accélère, où tout nous échappe, où tout est uniformisé, où tout est dématérialisé, où tout est centralisé, où tout est incompréhensible!

A l'heure où tout est imprimé à l'encre délébile, le service public le devient aussi et le milieu rural souffre d'abandon!

Malgré ce sentiment dans ce monde virtuel, votre équipe municipale est là, bien à l'œuvre, confiante en l'avenir, fière de ses réalisations et de sa gestion. Les nombreux retours positifs en sont le témoin.

Notre espoir nous anime, et sans oublier d'adresser une pensée à ceux qui nous ont quittés, je tiens à vous présenter, ainsi que le Conseil Municipal, nos vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2019.

Le Maire, Huguette PONS





		<u>Sommaire</u>	
.1:	Bonne année	P.9:	Les grandes « balmes » de Montesquieu
	PLU, recensement		
.2:	Le mot du Maire	P.10:	Randonnée : tour des balmes
	Sommaire de ce numéro		
.3:	Ultrera trail	P.11:	Protection de la nature et des animaux
	Centenaire de la Grande Guerre		
.4:	Animations 2 <sup>ème</sup> semestre	P.12 :	Animations 1 <sup>er</sup> semestre 2019
.5 :	cérémonies officielles 2 <sup>ème</sup> semestre	P.13:	Travaux en cours et à venir
	Appel aux talents		
	Coordonnées Mairie	P.14:	Travaux (suite)
.6	O.L.D		Situation comptable à fin octobre
	Les nouveaux arrivants	P.15:	Investissements 2018
	Téléthon 2018		Marché hebdomadaire
.7:	GEMAPI		Frelon asiatique
		P.16:	Etat civil 2018
.8:	Numéros utiles		
	O.T.I Pyrénées Méditerranée		

Ultrera trail des Albères: un grand succès pour la 1ère édition



## Plus de 600 participants!

Disputée en solo ou en relais de 4 le 2 décembre dernier, cette course en pleine nature de 42 km pour les plus téméraires, avec un dénivelé positif de 3000m, a réuni près de 600 participants.

L'organisation était parfaite, avec, à l'arrivée à Montesquieu, un marché gourmand, des plats préparés, des producteurs de produits naturels, de bières et vins locaux qui ont régalé les coureurs, leur famille et le public venu nombreux accueillir les participants.

Rendez-vous l'an prochain pour le deuxiième édition!





#### Centenaire de la Grande Guerre

Le centenaire de la guerre de 1914 – 1918 a été commémoré le 11 novembre dernier par une cérémonie particulière pendant laquelle le 7<sup>ème</sup> couplet de la Marseillaise, dit « des enfants » a été chanté en choeur



#### Les animations du 2ème semestre 2018















#### Les cérémonies officielles











#### **Appel aux talents**

Vous avez un talent ? Une passion artistique ?

N'hésitez pas à nous les faire partager lors de
la 4ème édition des « talents de Montesquieu » dimanche 28 avril 2019.

Inscrivez-vous en Mairie au plus tard le vendredi 5 avril prochain.

Nous vous attendons nombreux!

Mairie 1,
place Sant Cristau
66740 Montesquieu-des-Albères
Tél.: 04 68 89 60 49
Fax: 04 68 89 75 87
Mail: mairie@montesquieu-des-alberes.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15h30 à 17h, fermé le mercredi après-midi



#### Les obligations légales de débroussaillement (O.L.D)



L'an dernier, la quasi-totalité d'entre vous a fait un effort très important pour répondre à l'obligation légale de débroussaillement. Nous savons, parce que le commune a aussi réalisé sa part, qu'il s'agit d'un vrai sacrifice financier pour certains, accompagné souvent d'efforts physiques, et vous avez pleinement assumé cette contrainte.

Soyez-en encore remerciés sincèrement.

Le plus gros du travail a été fait et je crois que notre commune, au milieu de la nature, a

bénéficié ainsi d'une sécurité accrue face aux incendies. Votre travail a permis d'aérer certaines zones en améliorant aussi la visibilité.

En 2019 et les années suivantes, il faudra veiller à ne pas laisser la végétation se réinstaller durablement et se conformer à la règlementation. Des contrôles seront pérennisés par les agents de l'ONF. Ne perdons pas le bénéfice des efforts réalisés l'an dernier.

(article L134-6 et 134-8 du code forestier et arrêté préfectoral n° 2013.238-0011 du 26 août 2013)

Merci à vous tous qui avez montré une belle solidarité et un sens civique développé.

De nouveaux habitants dans notre commune

### Bienvenue aux nouveaux montesquivains!

Plus de **70** nouveaux arrivants représentant une cinquantaine de foyers, ont choisi de s'établir à Montesquieu-des-Albères en construisant un logement neuf, en achetant un logement existant ou en louant une maison ou un appartement.

Ces nouveaux montesquivaines et montesquivains viennent enrichir le tissu humain et la diversité des habitants de notre village.

Nous avons eu le plaisir de les recevoir lors de la cérémonie qui leur a été consacrée le 20 septembre dernier.

#### Téléthon décembre 2018

Un grand merci à tous les bénévoles qui oeuvrent pour la cause du Téléthon. Ces petits plus permettent de grands pas pour la recherche sur les maladies génétiques.

Cette journée a été une réussite! Près de 1000 euros récoltés!!

## GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)



<u>Petit rappel</u>: Suite à la loi de modernisation dite « loi NOTRE » (loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 Août 2015) la compétence GEMAPI\* est affectée obligatoirement aux communautés de communes à partir de 2018.

\*GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Avec la mise en œuvre de cette compétence, la question de l'entretien régulier des cours d'eau se pose à nouveau avec acuité.

En effet, les propriétaires riverains des cours d'eau demeurent les premiers responsables de l'entretien des berges leur appartenant.

Par ailleurs, les communes qui intervenaient pour cet entretien régulier dans le domaine privé ne peuvent plus le faire, les services de l'état ayant fait savoir qu'ils ne délivreront plus de DIG (déclaration d'intérêt général) pour ces réalisations.

#### En Conséquence :

Suivant l'article L215-14 du code de l'environnement chaque propriétaire d'un lit de cours d'eau soit partiellement (si la limite est au centre du lit) ou totalement (si le cours d'eau traverse la propriété) est tenu d'entretenir régulièrement le lit de son cours d'eau.

Mais attention ! « Un cours d'eau forme un milieu naturel complexe. Toute intervention doit donc être préalablement réfléchie afin de ne pas risquer de détruire l'équilibre de cet écosystème ».

C'est pourquoi, avant de démarrer les travaux d'entretien, vous avez intérêt à demander conseil à un agent de la police de l'eau à la Direction départementale des territoires. Il vous renseignera également sur la meilleure période pour y procéder. Quelques bons réflexes sont, par ailleurs, à connaître. D'abord, pensez à éliminer les embâcles qui peuvent former des bouchons et favoriser les inondations. Éviter également de planter des arbres inadaptés le long des rives.

La commune (ou le groupement de communes ou le syndicat intercommunal) est chargée de s'assurer que vous l'avez effectué. Faute de quoi, vous recevrez un courrier vous mettant en demeure de réaliser les travaux sous un certain délai. Si vous ne vous exécutez pas, la commune le fera à votre place et portera à votre charge les frais engagés (article L. 215-16 du Code de l'environnement).





#### Communauté de Communes

Standard: 04 68 81 63 77 / standard@cc-acvi.com

www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.com www.facebook.com/ccacvi/

3 Impasse de Charlemagne, BP 90103, 66704 Argelès-sur-Mer

Eau potable et Assainissement: 04 68 95 21 95

Collecte des déchets: maintenance des conteneurs: 04 68 81 55 45 (pour un changement de bac)

Urbanisme: instruction des permis de construire: 04 68 81 00 37

Eclairage public : en cas d'absence de lumière dans la rue (interventions uniquement liées à un

problème de sécurité électrique. Pas de dépannage des points lumineux) : 06 87 77 89 45

Piscine Intercommunale Albertaguatic: 04 68 37 04 05

Pôle enfance jeunesse (crèches, accueils de loisirs et points jeunes): 04 68 95 21 99

Lecture publique : un réseau de 10 médiathèques pour l'ensemble du territoire communautaire

Le site internet de la Communauté de Communes est un outil pratique et utile pour tous les habitants du territoire : www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr

Il répond à vos besoins quotidiens en diffusant des informations pratiques : programmes des structures enfance jeunesse, agenda mensuel des médiathèques, jours de ramassage des ordures, tarification de l'eau, horaires d'ouverture des structures...

Le site est mis à jour régulièrement et permet à l'intercommunalité de vous informer en « temps réel » d'une urgence grâce à un bandeau qui apparaît sur la page d'accueil.

#### **OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PYRENEES-MEDITERRANEE**

En décembre 2017 les Offices de tourisme et syndicats d'initiative sont absorbés par le nouvel **Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées Méditerranée** (OTI)

Seuls trois Offices sont restés autonomes Argelès sur mer, Collioure et Banyuls sur mer

Les 7 autres Cerbère, Elne, Laroque- des-Albères, Port-Vendres, St André, St Génis-des-Fontaines et Sorède sont devenus des BIT (Bureau d'information Touristique) en fait des antennes locales de l'Office de Tourisme intercommunal.

Des actions de l'OTI ont été réalisées en 2018 à Montesquieu particulier «Les randos de l'été avec le marché gourmand »

#### Taxe de Séjour

Une partie des ressources de l'OTI provient de la Taxe de Séjour qui s'ajoute aux frais d'hébergement des touristes sur le territoire de la communauté de communes Albères Côte vermeille Illibéris ;elle est collectée par les hébergeurs et reversée à la Communauté de Communes.

Cette taxe s'applique par personne et par nuitée et varie en fonction de la nature des hébergements

Le tarif de cette taxe pour 2019 sera validé par délibération de la Communauté de Communes.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir vous adresser à l'O.T.I. ou à la Mairie.

# LES GRANDES BALMES DE MONTESQUIEU-DES-ALBERES

X

Empilement de différentes strates géologiques.

Les <u>Pyrénées</u>. Celles-ci prennent naissance il y a environ 40 millions d'années, à la place d'une mer peu profonde, par la collision de la <u>plaque</u> ibérique avec la <u>plaque eurasienne</u>, les strates

sédimentaires du <u>socle hercynien</u> (-400 à -245 millions d'années) sont alors remontées et délimitées entre elles par des <u>failles</u> ou des

chevauchements. Vers l'est, les Pyrénées sont découpées par des grabens néogènes et quaternaires de la <u>Catalogne</u>



Les "balmes" sont habituellement issues d'un amoncellement de blocs. Outre l'empilement habituel de rochers, ici, les phénomènes de fracturation de la roche, particulièrement actifs, se sont doublés d'un déplacement des masses.

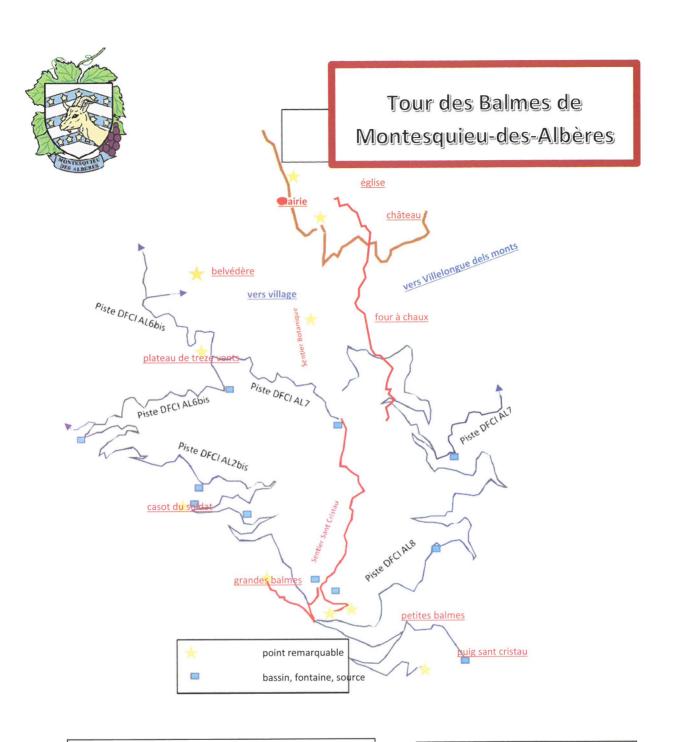
Les grandes Balmes de Montesquieu: ces abris sous roche utilisés dès le Néolithique ont servi d'abri providentiel pour les bergers et leurs troupeaux (ceux qui couraient autrefois sur ces pentes dénuées de toute végétation forestière, parsemées de rochers...

Paysage insolite, tantôt écrasé de soleil, tantôt enveloppé de brumes froides... Où le crépuscule donnait aux racs des formes mouvantes. Paysage du sensible, paysage mythique, propice à toutes les légendes.... Les grandes Balmes de Montesquieu se présentent comme un centre d'excursions variées et riches qui laisseront de beaux souvenirs au touriste qui s'y sera rendu.

**Définition**: Une **balme** ou **baume** est une <u>cavité naturelle</u>, plus ou moins profonde, située dans les zones de montagne, souvent créée suite au détachement d'un <u>bloc erratique</u> arrêtant sa chute sur une pente et créant ainsi un abri dont le bloc constitue le toit. On peut y trouver des vestiges archéologiques. Les balmes n'ont pas de porte mais s un muret construit à l'entrée

**Étymologie** Balme (ou baume) est un terme d'origine <u>ligure</u> repris ensuite par les langues celtiques parlés, entre autres, par les <u>Gaulois</u> et les <u>Salasses</u> dans les régions concernées, et conservé jusqu'à nous. La variante en <u>franco-provençal</u> est barma, en <u>provençal</u> baume

× \_\_\_\_\_



L'accès aux massifs forestiers est règlementé. Balades, randonnées, mais aussi circulation et stationnement des véhicules sont limités ou interdits selon les arrêtés préfectoraux.

Serveur vocal sur les conditions d'accès

04 68 92 12 05



Randonnée sportive - Durée 3 heures - Carte IGN 25490T - Dénivelé 658 m

× .....

#### Sujets concernant la protection de la nature et des animaux



Dépôts de végétaux à la Plansounade



Dépôt de végétaux chemin des Anglades

#### Rappel

« Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination ».

Au-delà des textes de loi, ces personnes ont surement oublié qu'un service de récupération des déchets verts a été mis en place gracieusement par la municipalité ou que des déchetteries sont ouvertes tous les jours de la semaine de 9h à 11h45 et de 14 à 17h45 du lundi au samedi et de 9h à 11h45 le dimanche.

Il peut s'agir aussi de particuliers ou professionnels extérieurs à notre commune. Si vous n'avez pas encore votre carte magnétique d'accès aux déchetteries de la CCACVI, merci de contacter la Communauté de communes ou la Mairie.

#### Autre sujet d'actualité : la maltraitance des animaux

Plusieurs administrés nous ont signalé des cas de maltraitance animale. Jusqu'ici, nous sommes intervenus de façon amiable, en faisant un rappel à la loi :

« Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Plusieurs sanctions pénales sont prévues en cas de mauvais traitements, d'abandon, de sévices graves et d'atteintes à la vie ou à l'intégrité de l'animal. Le propriétaire est tenu notamment d'alimenter et de soigner son animal. »

Le propriétaire d'un animal qui ne respecte pas ses obligations (absence de soins, conditions de détention inadaptées, privation de nourriture, etc.) est puni de 750 € d'amende.

Le propriétaire qui abandonne son animal peut être puni de 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Il est enfin rappelé que les chiens classés dangereux doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie, et que la divagation des animaux domestiques est interdite.

Voici un lien utile : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839</a>

#### Festivités / 1er semestre 2019

#### **Janvier**

- 05: Association Pass' temps / Rifle / 14 h
- 12 : Mairie / Cérémonie des vœux / salle Jean THUBERT / 18 h
- 27 : Mairie / Repas des Aînés / salle Jean THUBERT / 12h

#### Février

- 16: Association Pass' temps / Rifle / 14 h
- 17 : « l'œil en coulisse » de St Cyprien / Théâtre / « A qui le tour ? » / 16 h

#### Mars

- 16: APE / Carnaval / 14 h
- 24 : La Goutte d'eau / Repas spectacle africain / Salle Jean THUBERT / 12 h

#### Avril

- 20: Pass 'Temps / Rifle / salle Jean Thubert / 14h
- 28 : : Mairie / exposition « les talents de Montesquieu et de Laroque » / 10h à 18h

#### Mai

- 08 : Mairie / Cérémonie du 8 Mai / Départ devant la Mairie /11 h
- 11 : Association « courses de Montesquieu » / Trail / 08 h
- 12: Association « courses de Montesquieu » / Trail / 08 h
- 18: Association Pass' temps / Rifle / 14 h
- 30 : Sardanes / place Sant Cristau / 18 h

#### Juin

- 01: Graine de musique / concert / salle J.THUBERT / 16 h
- 18 : Mairie / Cérémonie de l'appel du Général de GAULLE / Départ devant la Mairie /11 h
- 19: Association « chorale internationale d'Albera » / Salle Jean THUBERT/ 19 h 30
- 21 : Fête de la musique / 19 h
- 23 : APE / Fête de la ST JEAN /à partir de 16 h
- 29: Association Pass' temps / Rifle / Salle Jean THUBERT / 14 h

Le détail de ces manifestations vous sera communiqué ultérieurement par chaque organisateur. Un edistribution de flyers sera faite dans vos boîtes aux lettres, complétée par une mise en ligne sur le site de la mairie.

> Des animations supplémentaires peuvent compléter cet agenda. N'hésitez pas à consulter régulièrement la Gazette des Albères et le site mairie, rubrique « agenda », ou abonnez-vous à la newsletter.

#### Les principaux travaux en cours et à venir

Parc des sports: la création du skate / BMX Park est en cours. La dalle a été coulée avec retard compte tenu des intempéries mois d'octobre. Les modules du skate Park seront livrés et mis en place courant janvier.

Le court de tennis est opérationnel (remplacement du filet, tension et fixation du grillage, mise en place d'une porte avec serrure à clé). Nous instituerons très prochainement, une procédure qui devrait réduire le nombre de dégradations: il s'agira d'un abonnement à l'année d'une dizaine d'euros (par famille) contre remise d'une clé et d'un engagement du titulaire de ne pas en faire de copie et de respecter le règlement.

La terrasse du club house a été couverte avec des plaques translucides.

Des barrières bois vont être posées côté est du parc pour en interdire l'accès aux motos et voitures.

<u>Bâtiments à côté de la mairie</u>: l'appel d'offres est terminé. 32 entreprises ont soumissionné. Il est rappelé qu'il s'agit de construire 1 local de 150 m2 environ (divisible éventuellement en fonction de la demande), d'un second local professionnel de 45 m2 environ, et de 2 appartements T3 au 1<sup>er</sup> étage + locaux de rangement au rez-de-chaussée.

Rue des Eglantiers et impasse du Cormier: La Communauté de Communes ayant terminé les travaux de rénovation et de remplacement des conduites d'eau potable, Le SYDEEL, avec qui nous avons signé une convention, intervient pour l'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone), l'implantation de nouveaux luminaires, plus nombreux. Dès que ce sera fait (vers mi-février), la chaussée sera refaite en enrobé à chaud.

**Réhabilitation de « La Grange »** : les plans sont achevés, le permis de construire sera déposé prochainement. Vous pouvez le consulter en mairie. Les aménagements intérieurs doivent être affinés.

Eclairage public: notre souhait est d'améliorer son efficience et d'abaisser les factures. Par exemple, les Matins Bleus ont été prioritaires compte tenu des pannes récurrentes et des risques inhérents à la vétusté de l'ensemble. Les mâts et les luminaires viennent d'être remplacés. Le mât du rond-point du village et ses 3 luminaires seront remplacés prochainement (les capots de protection n'existent plus).

Les autres quartiers ne seront pas oubliés mais c'est évidemment un chantier important qui a un coût considérable. Le SYDEEL nous accompagnera lorsque ce sera possible. Pour vous donner un ordre d'idée des sommes à inscrire au budget, sachez que le devis de la 1ère tranche concernant le village s'établit à 190000 €. Il inclue l'enfouissement des réseaux secs et le remplacement des luminaires. Il faudra donc être patient pour aboutir au remplacement de la quasi-totalité des luminaires au profit de leds car les travaux comptent 3 tranches de même montant.

Voirie et aménagements divers : Les études sont quasiment terminées pour la réfection de la place contigüe à la grand-rue, après le croisement avec la rue de la Fontaine. Il s'agit d'installer des containers enterrés, de créer un parking digne de ce nom, d'en refaire l'accès en remplaçant les bordures, de remplacer l'éclairage public, de matérialiser un passage piéton protégé.

Plus haut, un nouvel abri bus sera installé au bas des escaliers (près de l'ancienne cabine téléphonique), le trottoir refait entièrement et un arrêt de bus sera créé. De l'autre côté de la grand rue, certaines parties du trottoir seront remplacées par des bordures « bateau » pour faciliter l'accès des riverains à leur entrée. Nous verrons, en fonction du coût, si nous pourrons intervenir cette année.

Le revêtement de chaussée vient d'être refait aux Trompettes Hautes, sur une bande de 5 m de large.

Une borne de rechargement pour véhicules électriques sera prochainement installée sur le parking nouvellement créé face au lotissement communal. 2 emplacements sont déjà matérialisés.

Eglise: D'ici quelques semaines, l'architecte du patrimoine nous proposera une nouvelle tranche de travaux: recherche et restauration des décors peints dans la voûte (datés du XVème siècle), piquage et réfection des enduits de la voûte et des murs (selon résultats des sondages), compléments de dallages en terre cuite, remplacement et complément des luminaires, amélioration du chauffage électrique, restauration complète du retable de la chapelle nord, création d'une sacristie. Cette tranche est estimée à 150000 € HT.

La réfection de l'enfeu (piquage et réfection des joints et enduits, création d'un enduit étanche en toiture, remplacement pierre de taille) est prévue en fin de programme.

**Ecoles**: Pour sécuriser l'entrée, il est probable que nous choisirons la solution d'un mur en parpaings dont la hauteur reste à définir. Un portail de 4 mètres de large viendra prendre place dans ce mur. Un portier vidéo sera installé.

**Divers**: Des places de parking pour personnes à mobilité réduite viennent d'être matérialisées devant l'église et la salle Jean THUBERT. D'autres vont suivre, mais seront matérialisées par des demi rondins de bois (revêtement ne permettant pas la signalisation en peinture) : foyer, cimetière neuf, parc des sports.

Plusieurs marquages au sol viennent d'être repeints en employant une technique qui garantit une durée de vie beaucoup plus longue.

#### Point sur la situation budgétaire à fin Octobre: budget de fonctionnnement

	prévu 2018	réalisé 31/10
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2018	856 523	666 744
CH 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	243 860	192 985
CH 012 CHARGES DE PERSONNEL	439 600	350 503
CH 014 ATTENUATION DE PRODUITS	4 582	4 582
CH 65 AUTRES CHARGES DE GESTION	119 981	92 462
CH 66 CHARGES FINANCIERES	22 500	16 589
CH 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000	0
CH 022 DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	25 000	9 623

	prévu 2018	réalisé 31/10
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2018	1074762	917715
CH 013 ATTENUATION DE CHARGES	20000	12890
CH 70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE, VENTES	4500	6899
CH 73 IMPÔTS ET TAXES	841114	705994
CH 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	193128	173287
CH 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	16000	13626
CH 76 PRODUITS FINANCIERS	20	19
CH 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS (vente bungalow)	0	5000

## Point sur les investissements de l'exercice 2018

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018	916 178
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILIEES (dépenses obligatoires)	73 204
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (documents urbanisme)	6 867
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (mobilier boulodrome, école, salle fêtes, club house,	0 007
signaletique)	33 238
TRAVAUX DIVERS SUR BÂTIMENTS COMM 2017 (solde 2017)	5 711
CREATION PISTE PRIFF (actes administratifs)	3 864
MISE EN ACCESSIBILITE (création plusieurs places de stationnement handicapés)	
RESTAURATION EGLISE ST SATURNIN	0
AMENAGEMENT TRAVERSEE VILLAGE PH1 (règlement final)	148 355
CREATION LOCAUX PROFESSIONNELS ET APPARTEMENTS (Architecte, annonces légales, appel	150 127
d'offres)	
RESTAURATION CITY STADE (remplacement gazon, sécurisation entrées et buts, toiture terrasse	34 369
club house, alarme, vidéo protection, remplacement des jeux, accès PMR)	
CREATION SALLE CULTURELLE ET DE LOISIR (études)	101 044
TRAVAUX DIVERS BATIMENTS (mise aux normes électricité, travaux d'entretien, de plomberie,	5 220
portail local chasseurs, maçonnerie, achats divers)	
AMENAGEMENTS URBAINS 2018 travaux de voirie, espaces verts, débroussaillement OLD,	45 276
extension de réseaux, signalétique, marquage au sol,	
REFECTION EGLANTIERS CORMIER (en cours jusqu'à fin février 2019)	284 421
102 minutes comment (en cours jusqu'à fin fevrier 2019)	24 627

#### Marché hebdomadaire

Les commerçants vous accueillent tous les mardis matin place Sant Cristau, devant la Mairie. Si vous souhaitez pérenniser ce lieu convivial, n'hésitez pas à vous y rendre.



La dynamique du village est à la portée de tous ! Merci à vous !

#### Frelon asiatique



N'oubliez pas ! Mi-février il sera temps de préparer la recette pour éliminer les frelons asiatiques. Faites « fleurir » les bouteilles aux branches de vos arbres !

Sans une systématisation annuelle de ce traitement, ce nuisible ne pourra pas être éradiqué.

Les abeilles et les apiculteurs comptent sur nous ! Un flyer est à votre disposition en mairie.

Nous venons de faire détruire 2 nids de frelons signalés par des administrés. Soyez vigilants!

#### **ETAT CIVIL 2018**

#### Ils sont venus au monde!

SULTANA BERDAGUER Lucio SERRES Sébastien le 12 janvier le 08 septembre

#### Ils se sont dit « oui »

STRICHER Vanessa / AUGUSTIN Lionel	le 02 février
GROMIL Lionel / MERELLE Daniel	le 14 février
BAUDOUY Nicole / ROJAT Bruno	le 30 mars
DETOISIEN Catherine / LLORCA Gérard	le 19 avril
TUFFY France / COUDERC Stéphan	le 05 mai
MONIN Corinne / DUPUIS Jean-Michel	le 15 juin
ICHOU Johanne / BOCANEGRA Edouard	le 23 juin
VANDERMEEREN Véronique / MIKOLAJCZYK Michel	le 24 juillet
PAVARINO Véronique / SAFONT Yannick	le 28 juillet

#### Ils (elles) nous ont quitté(e)s

SOUPLET Paul	le 30 janvier
GUISSET Ginette	le 31 janvier
CARRERE André	le 16 février
MARIS Michel	le 21 février
GOUIN Paulette	le 24 février
GARRIAUD Eliane	le 28 février
CHILLON Edouard	le 03 mars
GINESTE Marie	le 13 mars
SCHREINER Geneviève	le 16 mars
DALLAY Véronique	le 26 avril
FOUQUET Odette	le 18 mai
RAMON Arlette	le 25 juillet
SENEGACNICK Gilbert	le 07 août
CHARRAT Renée	le 12 août
PIERET Albert	le 24 août
LARGERON Jean	le 18 octobre
CASTEX Jeanne	le 18 novembre
PRIN-DERRE Henri	le 14 décembre

#### Merci AGNES, merci!!

Pour des raisons professionnelles, Agnès ROUSSEAU a dû quitter ses fonctions d'adjoint et ne peut plus assurer la rédaction du bulletin municipal. Nous la remercions pour son travail et vous prions d'excuser les erreurs ou imperfections que vous rencontreriez dans ce numéro.